

LE MAGAZINE DE VOTRE COMMUNE

Saint-Péray

le Mag

ÉTÉ
2022

N°63



22 ENVIRONNEMENT

ÉCOPÂTURAGE



24 SOLIDARITÉ

JOURNÉE
INTERGÉNÉRATIONNELLE



Saint-Péray, territoire de

RhôneCrussol
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

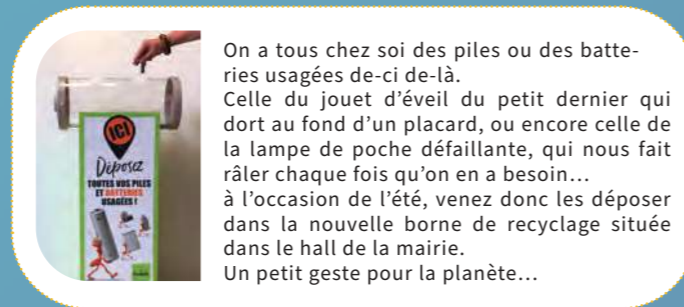
Sommaire

ÉDITO	3	18	AMÉNAGEMENTS - VOIRIES - BÂTIMENTS
RETOUR EN IMAGES	4	20	ÉCONOMIE
RÉSULTATS DES ÉLECTIONS	6	21	ÉDUCATION - ENFANCE - JEUNESSE
CITOYENNETÉ	7	22	ENVIRONNEMENT
RESSOURCES HUMAINES	8	24	SOLIDARITÉ
CULTURE	10	26	TRIBUNES
FINANCES	12	27	ÉTAT CIVIL
SPORT	14	28	SAC... ADOS A 30 ANS !
INTERCOMMUNALITÉ	16		



VOTRE RENDEZ-VOUS NUMÉRIQUE MENSUEL
Recevez cette lettre municipale, inscrivez-vous sur :

www.st-peray.com



On a tous chez soi des piles ou des batteries usagées de-ci de-là. Celle du jouet d'éveil du petit dernier qui dort au fond d'un placard, ou encore celle de la lampe de poche défailante, qui nous fait râler chaque fois qu'on en a besoin... à l'occasion de l'été, venez donc les déposer dans la nouvelle borne de recyclage située dans le hall de la mairie. Un petit geste pour la planète...

Infos pratiques

PERMANENCE DES ÉLUS
TOUS LES SAMEDIS MATIN
DE 9 H À 12 H

ACCUEIL ADMINISTRATION
GÉNÉRALE
04 75 81 77 77

SERVICES TECHNIQUES
URBANISME
04 75 81 77 70

ESPACE ENTREPRISE - EMPLOI
04 75 81 77 86

ESPACE MIALAN - JEUNESSE - SPORT -
ANIMATION AFFAIRES SCOLAIRES
04 81 16 08 07

CRÈCHE LES LOUPIOTS
04 75 40 64 20

CEP DU PRIEURÉ
04 75 74 77 00

RÉSIDENCE MALGAZON
04 75 40 41 03

MÉDIATHÈQUE
04 75 40 41 42

POLICE MUNICIPALE
04 75 25 85 04

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
RHÔNE CRUSSOL
04 75 41 99 19

HÔTEL DE VILLE 8 H | 12 H ET 13 H 30 | 17 H 30 + TOUS LES MARDIS JUSQU'À 18 H 30

secretariatgeneral@st-peray.com www.st-peray.com 04 75 81 77 77

MAIRIE DE SAINT-PÉRAY - 07

Édito



Ce nouveau magazine municipal est une belle occasion de partager avec vous les réalisations, initiatives et moments forts de ce premier semestre 2022.

Ce début d'année restera marqué par la guerre en Ukraine. Ce terrible conflit ne laisse en effet aucun d'entre nous indifférent et le formidable élan de solidarité, dont les habitants de notre commune ont fait preuve, en témoigne.

Alors que l'été débute tout juste, la période de très forte chaleur, la sécheresse précoce et les orages violents nous rappellent la réalité des changements climatiques et les conséquences sur nos vies quotidiennes.

Enfin, nous venons de vivre deux échéances majeures pour notre pays, les élections présidentielles et législatives. Même si, comme souvent, le taux de participation à Saint-Péray est supérieur au niveau national, comment ne pas tenir compte de cette très forte abstention, qui doit nous interpeller et renforcer notre volonté de faire vivre au niveau local le dialogue permanent et un vivre ensemble, apaisé et précieux, dans le respect des différences.

L'équipe municipale est totalement engagée avec les services pour continuer à faire de notre commune un territoire où il fait bon vivre. Le devenir du site de Beauregard, la concrétisation du projet de territoire initié par la Communauté de Communes Rhône-Crussol sont autant de sujets qui vont occuper la fin de l'année.

Le dynamisme de Saint-Péray est aussi le fruit de l'engagement de tous les acteurs (économiques, associatifs, bénévoles...). Ils participent grandement à l'attractivité et au rayonnement de notre ville. Je tiens à les remercier très chaleureusement.

Les mois qui arrivent seront riches en animations et événements. Une belle occasion de partager ensemble de bons moments.

Dès septembre, nous allons reprendre les échanges toujours très riches avec vous au travers de réunions de quartiers et de réunions publiques. Vous êtes d'ores et déjà toutes et tous invités le 15 septembre pour une première rencontre.

Bonne lecture et très bel été.

INVITATION

Nous vous invitons à assister à une
RÉUNION PUBLIQUE
jeudi 15 septembre 2022 à 19h au CEP du Prieuré

L'occasion d'évoquer avec vous les perspectives envisagées pour le site de Beauregard, suite à l'étude réalisée par la Banque des Territoires.

INVITATION

Retour en images

Saint-Péray et Menjez accueillis par la Région



En février, une délégation de Menjez (nord Liban) était présente sur notre commune. Première étape d'un partenariat qui va se prolonger sur 3 ans.

Boucles Drôme Ardèche : une belle promotion de notre territoire



Un superbe plateau avec les meilleurs coureurs mondiaux, le 26 février, sur les routes de Rhône Crussol.

Solidarité Ukraine



Grâce à un bel élan de solidarité, la Commune et les habitants ont activement participé au soutien au peuple ukrainien.



Conseil Municipal des Jeunes



Élus fin 2021, les membres du CMJ sont à pied d'œuvre pour porter de nombreux projets. Ils ont pris une part active à l'aide à l'Ukraine.

Vignes pédagogiques



Les vignerons ont accueilli les écoliers saint-péroyais à la vigne pédagogique : découverte des différentes étapes de cette culture.

Inauguration des courts de tennis couverts



Après plus d'un an de travaux, les nouveaux courts de tennis couverts ont été inaugurés, en présence de nombreuses personnalités qui ont soutenu ce beau projet.

Nouvelle aire de jeux



Située à Marcale, cette nouvelle aire de jeux, à destination des tout-petits, connaît un immense succès pour le plus grand plaisir des familles.

Traditionnelle chasse aux œufs



Elle a connu un véritable succès sur le très beau site de Crussol. Merci aux bénévoles pour la parfaite organisation de ce moment convivial.

Vogue de Pâques



Retour gagnant de la fête foraine attendue par tous, petits et grands, du 16 au 18 avril, place Gérard Mallen.

Inauguration du square Molière avec Francis Huster



Un beau moment que cette inauguration du square Molière, à proximité du CEP du Prieuré. Francis Huster s'était engagé à venir inaugurer ce lieu. Engagement tenu !

Inauguration du bowl



Ce nouvel équipement dédié aux sports de glisse urbaine a été inauguré le 25 juin. Il offre aux pratiquants un bel espace situé à proximité de la voie douce le long du Mialan.

Critérium du Dauphiné



Une première pour Saint-Péray : accueillir le départ de la seconde étape du Critérium du Dauphiné. Une belle fête, de grands champions et un public venu nombreux sous un beau soleil.

Rénovation de la chapelle du Prieuré



Après avoir fait don de cet édifice, qui fait partie du patrimoine de Saint-Péray, l'association du Lotissement du Prieuré a remis un chèque de 1000 euros aux élus. Une belle façon de participer aux travaux qui s'achèvent cet été.

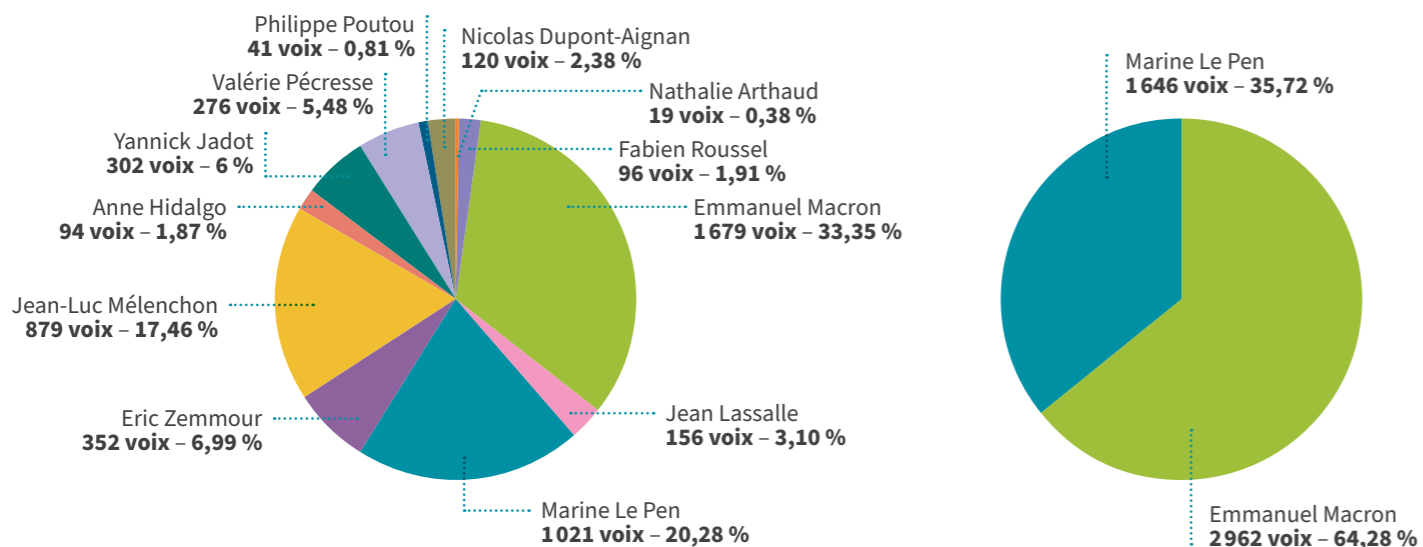
Écopâturage



Cette expérimentation visant à faire entretenir les berges du Mialan par des brebis est tout à fait concluante. Elle devrait être reconduite, voire amplifiée. Merci aux époux Nodin pour leur participation active et pour la mise à disposition de leur troupeau.

Résultats des élections

Présidentielles

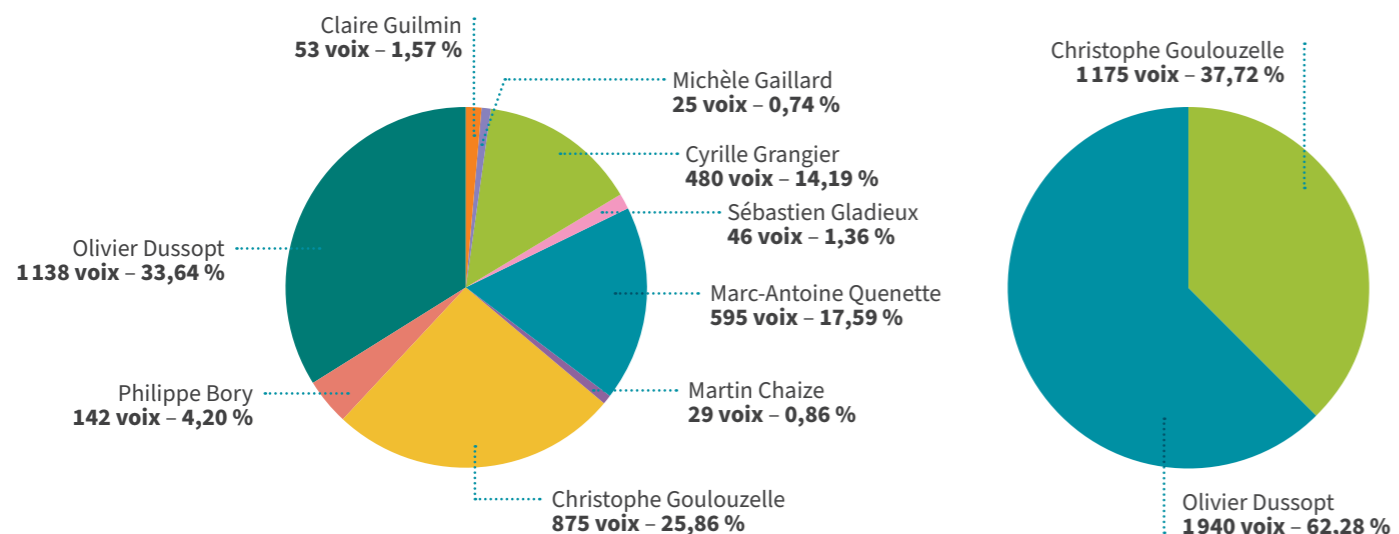


6321
INSCRITS SUR
LA COMMUNE

1er TOUR	NOMBRE	POURCENTAGE
VOTANTS	5144	81,38 %
VOTES BLANCS	82	1,59 %
VOTES NULS	27	0,43 %
TAUX DE PARTICIPATION	5035	97,88 %

2nd TOUR	NOMBRE	POURCENTAGE
VOTANTS	5014	79,32 %
VOTES BLANCS	308	6,14 %
VOTES NULS	98	1,95 %
TAUX DE PARTICIPATION	4608	91,90 %

Législatives



6339
INSCRITS SUR
LA COMMUNE

1er TOUR	NOMBRE	POURCENTAGE
VOTANTS	3455	54,50 %
VOTES BLANCS	54	1,56 %
VOTES NULS	18	0,28 %
TAUX DE PARTICIPATION	3383	97,92 %

2nd TOUR	NOMBRE	POURCENTAGE
VOTANTS	3366	53,10 %
VOTES BLANCS	174	
VOTES NULS	77	
TAUX DE PARTICIPATION	3115	92,54 %

Citoyenneté



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES À LA RENCONTRE DES SERVICES MUNICIPAUX

Une visite des différents services de la Mairie de Saint-Péray était organisée, à l'intention du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), jeudi 14 avril.

Jacques Dubay, Céline Hart et Thomas Béal ont ainsi présenté aux jeunes élus l'ensemble des services. Ces derniers se sont rendus disponibles pour détailler leurs missions.



Le CMJ s'est ensuite rendu à la Maison des Vins et du Tourisme, où les jeunes ont pu découvrir l'ensemble de l'offre touristique et culturelle du territoire.

Cette initiative s'est clôturée par la visite de la caserne de pompiers de Saint-Péray et un temps d'échange avec le lieutenant Brau, chef du Centre d'Incendie et de Secours.



Le CMJ, comme de nombreux Saint-Pérollais, s'est largement impliqué lors de la soirée de solidarité à l'Ukraine

Enfin, le CMJ ne déroge pas au devoir de mémoire, en participant activement aux diverses cérémonies commémoratives.



CITYALL votre application d'information locale



En France, plus de 1 000 communes ont adopté CityAll, une application d'information et d'échange avec les habitants. Saint-Péray vous la propose depuis 2018. Consultez ensuite d'un coup d'œil les publications du site de la Mairie, ses pages Facebook et ses messages visibles sur les panneaux lumineux de la ville. Soyez informés en temps réel grâce aux notifications : événement à ne pas manquer, météo, alerte. Vous pourrez même effectuer des signalements pour améliorer votre cadre de vie.

Vous aussi, téléchargez CityAll



ou scannez le QR Code ci-dessous.





Ressources humaines

L'action municipale ne peut se concrétiser qu'avec le concours de services compétents. Nous proposerons, à travers les prochains « Mag », la présentation des différents services et leurs missions. Nous commençons par les Services techniques qui comptent 20 agents.

PRINCIPALES MISSIONS DES SERVICES TECHNIQUES



MISSIONS ADMINISTRATIVES EN MAIRIE

Le directeur des services techniques dirige, coordonne et anime l'ensemble des services techniques. Il pilote les projets techniques de la ville, il est entouré pour cela d'une équipe de trois agents administratifs dont les principales missions sont :

- accueil du public, standard téléphonique ;
- gestion :
 - des établissements recevant du public, des arrêtés de circulation, enregistrement des dossiers d'urbanisme,
 - des dysfonctionnements sur le domaine public et les espaces privés de la commune (éclairage public, nids-de-poule, sur les réseaux de télécommunication, GRDF ou Enedis...),
 - du matériel nécessaire aux manifestations ou événements organisés par les élus...



MISSIONS TECHNIQUES EN MAIRIE

Le Pôle « Entretien des bâtiments communaux »

Le pôle « Entretien des bâtiments communaux » compte 3 agents. En mairie, ils sont chargés de la mise en place des salles pour divers événements et de l'organisation du service lors des réceptions officielles en lien avec le secrétariat général.

Leur mission consiste aussi à entretenir et nettoyer les bâtiments communaux.



MISSIONS TECHNIQUES BASÉES AUX ATELIERS RUE ROLAND GARROS

Les Espaces verts

Les 4 agents dédiés aux espaces verts mettent leurs compétences au service de l'embellissement de Saint-Péray. Ils exercent leur activité en extérieur par tous les temps. Leurs missions, qui demandent un travail soigné, varient selon la saison, il leur faut donc être polyvalents et méticuleux.



- Il s'agit de :
- préparer les sols (terrassment, désherbage, etc.) ;
 - effectuer des plantations de végétaux et les protéger ;
 - tailler et entretenir les arbres et arbustes ;
 - réaliser des petits travaux de maçonnerie (bordures, dalles, pavés, etc.) ;
 - utiliser et entretenir les matériels et les outils ;
 - gérer les déchets produits par leurs activités.



Ce métier, qui nécessite une bonne connaissance des végétaux, demande aussi de l'imagination pour prévoir le rendu quelques années plus tard...

Les agents de la voirie

Quatre agents de la voirie mettent leurs compétences au service des Saint-Pérollais, avec pour missions principales :

- entretenir les voies, réaliser de petites maçonneries ;
- assurer la propreté des rues, des espaces publics, le ramassage des ordures ainsi que toutes les installations événementielles (cérémonies, illuminations, désherbage, déneigement) ;
- poser et déposer le mobilier urbain (barrières, bornes, bancs, corbeilles...) ;
- s'occuper de la signalisation verticale (panneaux, plaques de rues...).



L'ensemble de ces tâches, réclame disponibilité, soin et polyvalence, ce dont notre quatuor ne manque pas.



Les agents du bâtiment

Le pôle « Bâtiment » des Services Techniques de la commune de Saint-Péray compte quatre agents qui ont pour missions principales :

- gérer le patrimoine bâti de la commune en veillant à leur mise en sécurité ;
- assurer les travaux de maintenance et les interventions d'urgence ;
- participer aux événements municipaux, intercommunaux et associatifs ;
- réaliser des travaux dans tous les corps de métiers du bâtiment : électricité, plomberie, menuiserie, plâtrerie, maçonnerie... ;
- suivre les travaux réalisés par les entreprises, ainsi que les projets de réhabilitation, de rénovation ou de construction des bâtiments communaux, tout en recherchant des économies d'énergie.



Nos agents en charge assument ces tâches, où la polyvalence est de mise, avec soin, diligence et abnégation.



Un grand merci à ces 20 agents pour leur implication sans faille !

LE CEP DU PRIEURÉ, UN LIEU QUI VIT AVEC ET POUR VOUS

Le CEP du Prieuré, c'est plus de 40 associations hébergées, des milliers d'adhérents qui transitent chaque semaine, des dizaines de propositions d'activités culturelles, artistiques et sportives journalières et plus de 40 spectacles, expositions, salons et manifestations par an.

Il accueille l'école de musique et ses mélomanes en herbe qui font résonner les murs.

Un lieu qui vit, bouge, un vivier de création, de formation, de distraction, où tous les Saint-Pérollais peuvent s'exprimer, se rencontrer et échanger. Le CEP est le cœur de la vie associative et culturelle, il bat au rythme des activités qui s'y déroulent quotidiennement.

L'équipe du CEP a pour devise : « On vous accueille avec le sourire, on vous accompagne et on trouve des solutions. »



Pour piloter, coordonner et animer ce lieu qui bouillonne d'activités, une équipe : Stella Bsereni comme cheffe de service, Yannick Lavalette, son adjoint, Samuel Graux (tous deux nouvelles recrues) et Robert Péalat pour l'entretien du bâtiment. Une équipe renouvelée depuis le départ de Cathy Deloge et de Philippe Mourier en 2021. Après 20 ans de présence au service de la Ville et de ses habitants, tous deux ont pris une retraite bien méritée. La municipalité salue leur loyauté, leur sens du travail d'équipe et leur disponibilité sans faille au cours de leur carrière respective.



LE COMTE DE BOUDERBALA

Un château et un Comte... Que rêver de mieux comme association pour la première manifestation ouverte au public dans la cour du château de Beauregard ?

Bien que les répliques du Comte aient pu paraître anachroniques dans ce cadre enchanteur, l'humour et les rires n'ont pas d'époque et ont donc résonné dans l'enceinte de la cour. Une soirée estivale, enchanteresse et qui laisse entrevoir le magnifique potentiel du lieu acquis par la commune en 2021.

C'est avec brio que le Comte a proposé aux 280 personnes présentes, un stand-up où il traite avec dérision des thèmes d'actualité, des sujets intemporels mais aussi des anecdotes personnelles...



NOUVEAU SUCCÈS POUR LA 5^e ÉDITION DE LA JOURNÉE « BULLES DESSINÉES »

Le samedi 9 avril 2022 s'est tenue la 5^e édition de la Journée BD « Bulles Dessinées » à la médiathèque de Saint-Péray, organisée par les médiathèques Rhône Crussol, en partenariat avec la ville de Saint-Péray, le syndicat des vignerons AOC Saint-Péray et la librairie La Licorne.

Le public a pu rencontrer 9 auteurs de BD pour des dédicaces, assister à plusieurs temps forts, notamment une « battle » de dessins, un concert dessiné et une dégustation de la cuvée spéciale 2022 offerte par les vignerons.

Cette année, une nouveauté avec le concours « Portraits d'Héroïnes ». Ce concours a été porté en amont par toutes les médiathèques et bibliothèques du territoire Rhône Crussol du 14 février au 12 mars 2022 a couronné neuf lauréats.

Toute la journée, un espace jeux autour de la BD et du dessin, était animé et accessible au public. La convivialité, la rencontre, l'esprit amical et familial restent les ingrédients essentiels de cette manifestation.

Chaque année, de nouvelles animations viennent enrichir ce rendez-vous désormais incontournable pour les amateurs de bulles tant dessinées que dégustées. Que nous réservera l'édition 2023 ?



ENCORE UNE TRÈS BELLE ÉDITION DE SAINT-PÉRAY EN MODE SPECTACULAIRES !

Plus de 1000 personnes ont assisté aux différents spectacles de qualité et participé avec joie aux différentes animations proposées.

Jeux en bois, ateliers cirque, manège ou encore balades à poneys étaient proposés sous des airs d'accordéon pour le plus grand plaisir des familles venues en nombre.

Un grand merci aux artistes et au Pic Up Truck pour leur participation.



LA RENCONTRE DE DEUX GRANDS COMÉDIENS : MOLIÈRE ET FRANCIS HUSTER

Les deux hommes sont liés par l'amour de la langue française, leur talent d'acteur, mais aussi par leur liberté de pensée et d'expression.

Francis Huster, fervent admirateur de Molière, n'a pas hésité à venir à Saint-Péray lors de l'inauguration du square Molière le 23 avril 2022. Au travers d'une tirade improvisée et enflammée, Francis Huster a offert au public un éloge de l'auteur français le plus joué et le plus étudié. Francis œuvre avec passion pour que Jean Baptiste entre au Panthéon et Huster élève Molière au rang de précurseur des défenseurs des Droits de l'Homme. Saint-Péray est fier de posséder un square au nom de Molière symbole de la liberté d'expression et de pensée, site qui jouxte le CEP, lieu privilégié de l'action culturelle de notre ville.



Agenda

Programme des festivités du 2^e semestre 2022

27 juin - 3 juillet : Semaine des Associations.

30 juin : Soirée des bénévoles à Beauregard.

1^{er} juillet : Trophée des sports.

5 juillet : Cinéma plein air : *Les Crevettes pailletées*.

8-10 juillet : Festival ZAZ.

19 août : Cinéma plein air : *Le Roi Lion*, le film.

2-4 septembre : Fête des Vins et du Jumelage.

10 septembre : Forum des Associations.

17-18 septembre : Ronde de Crussol.

24-25 septembre : Salon énergétique et santé.

2 octobre : Montée cycliste Saint-Romain-de-Lerps.

4 et 6 octobre : dans le cadre de la « Semaine Bleue », événements organisés par le CCAS de Saint-Péray.

14 octobre : Soirée des chefs étoilés.

22 octobre : Saint-Péray en mode spectacle : *De Gaulle est de retour*.

12 novembre : Saint-Péray en mode spectacle : *Mado la Niçoise*.

10 et 11 décembre : Saint-Péray en mode féérique.



Voté lors du Conseil Municipal du 24 mars dernier, le budget 2022, s'est construit dans un contexte toujours contraint par la crise sanitaire et fortement impacté par la hausse sensible de l'énergie, mais marqué par la volonté de reprendre une vie « normale ». La maîtrise des dépenses de fonctionnement se poursuit, permettant de dégager un excédent, indispensable pour la réalisation des investissements dans la commune. Et tout cela sans oublier une décision importante prise par l'équipe municipale : la baisse du taux d'imposition communal de la Taxe Foncière sur les propriétés bâties.

BUDGET PRIMITIF GLOBAL

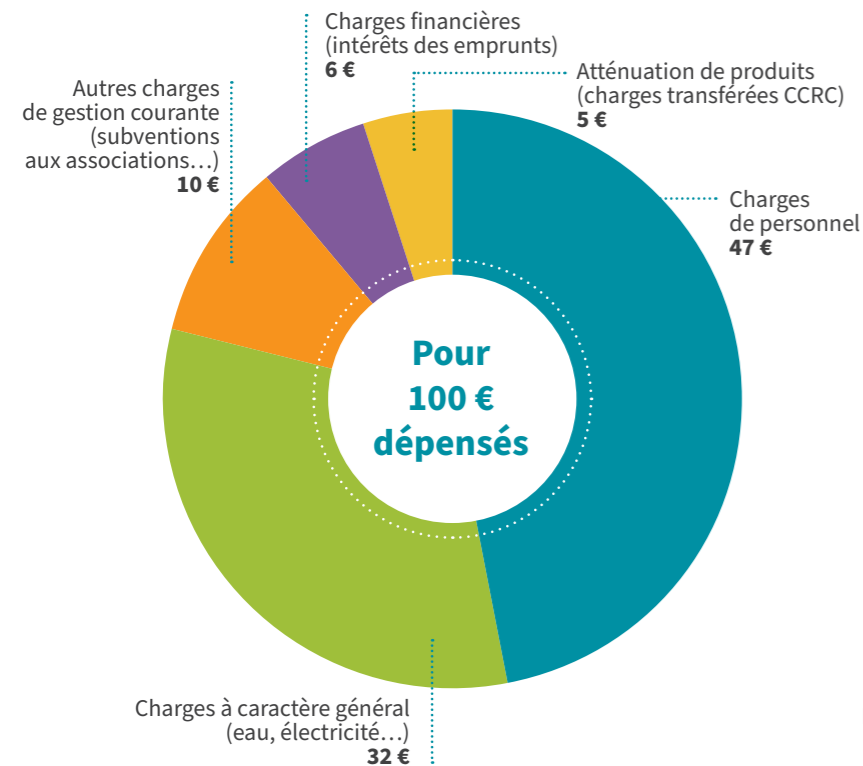
15,7 M€

FONCTIONNEMENT

9,5 M€

DONT EXCÉDENT
DE FONCTIONNEMENT
REPORTÉ DE
2 068 155 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

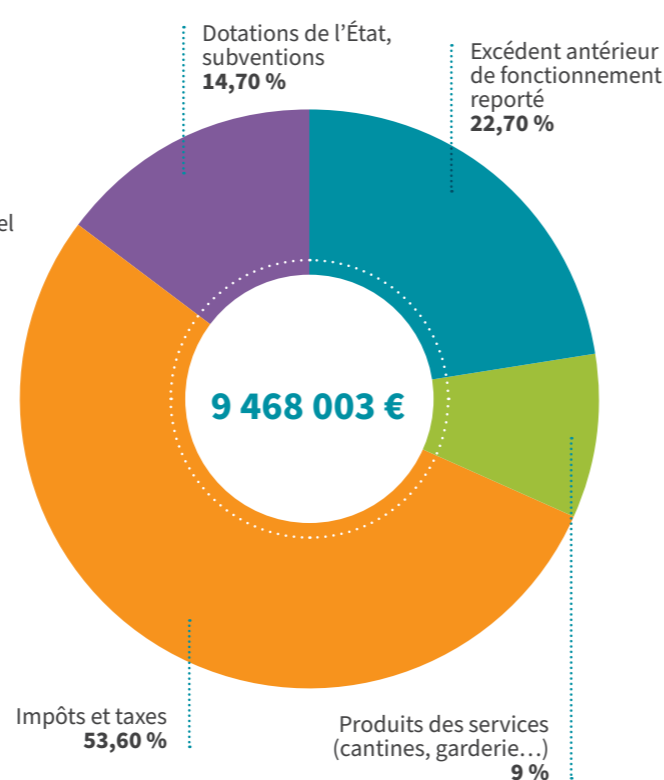


INVESTISSEMENT

6,2 M€

DONT
1 000 000 €
DU REMBOURSEMENT
DE CAPITAL D'EMPRUNTS

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Une prévision d'investissements répartis sur les projets suivants (sous réserve de l'obtention des subventions)



Pour information : le projet de cour « OASIS » de l'école des Brémondrières doit être reporté en 2023, la subvention de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse n'ayant pu être accordée cette année. En lien avec les services de l'État, cet organisme a pour mission d'apporter aux élus et aux usagers de l'eau, des moyens et une vue d'ensemble des problèmes liés à la gestion de l'eau.

Coup d'œil sur la réalisation du Bowl

MONTANT DES TRAVAUX RÉALISÉS
250 000 € HT

DONT **205 000 €** DE SUBVENTIONS



ÉTAT
100 000 €



RÉGION
75 000 €



DÉPARTEMENT
30 000 €



DÉSENDETTEMENT



Le rythme de désendettement est maintenu à raison de 1 000 000 € de remboursement du capital chaque année. Ainsi, le montant de la dette est passé de 15,9 M€ début 2015

à 10,7 M€ début 2022. Le ratio prudentiel, qui permet d'évaluer en nombre d'années la capacité de remboursement de la dette, est passé de plus de 18 ans en 2015 à moins de 6 ans en 2021.

POINT FISCALITÉ

La loi de Finances 2022 a instauré une revalorisation des bases des impôts locaux de 3,4 %. Afin de limiter l'impact financier pesant sur les ménages, l'équipe municipale a délibéré en faveur d'une baisse du taux d'imposition communal de la Taxe foncière sur les propriétés bâties. Ainsi, le taux passe dès cette année de 41,24 % à 40,99 %.





2022 : SAINT-PÉRAY, PASSIONNÉMENT VÉLO !

Pas moins de trois évènements internationaux, placés sous le signe de la petite reine, ont traversé notre commune cette année.

Après le week-end du 26 et 27 février où les Boucles Drôme Ardèche ont sillonné notre beau territoire et la 80^e édition du Paris-Nice le 10 mars, nous avons eu l'honneur et la chance d'accueillir le départ de la 2^e étape du Critérium du Dauphiné le lundi 6 juin.

Trois beaux évènements sportifs qui ont mis un coup de projecteur sur Saint-Péray en mettant en valeur le dynamisme de nos commerces et de nos associations.



Boucles Drôme Ardèche.



Paris-Nice.



Critérium du Dauphiné.

LE BOWL ! UN NOUVEL ESPACE DE JEUX POUR LES JEUNES, CET ÉTÉ !



Entamés le 4 mars, les travaux du Bowl sont achevés ! Le 16 juin, la réception du chantier a été organisée sur le site en présence du maître d'œuvre, de représentants de l'entreprise retenue, du directeur des Services Techniques de Saint-Péray et de Thomas Béal, élu en charge de ce dossier.

Le terrassement et le marquage des futurs modules se sont achevés début avril, ce qui avait permis la pose de l'ossature métallique. En mai, ce fut le tour des finitions et notamment le lissage à la main du revêtement en quartz, nécessaire à la durabilité de l'équipement.

L'inauguration officielle a eu lieu le 25 juin à 10 h, en présence des partenaires financiers, des officiels et des nombreux Saint-Pérollais enchantés par cette réalisation.

Préparez vos rollers, skates ou trottinettes et venez profiter de cet équipement de glisse urbaine ! Une offre de pratique sportive de plus qui ravit déjà petits et grands.



RETOUR SUR UNE BELLE INAUGURATION DES COURTS DE TENNIS COUVERTS !

Samedi 29 janvier, beaucoup de monde est venu assister à l'inauguration des deux courts de tennis couverts au Tennis Club de Saint-Péray. C'est en présence de très nombreuses personnalités, d'élus, de représentants associatifs, des membres du club et de jeunes joueurs que le ruban tricolore a été coupé.

Cet investissement important pour la commune de plus de 800 000 € HT a pu voir le jour grâce au travail de l'équipe municipale et du club, mais aussi et surtout grâce aux partenaires institutionnels qui ont accompagné ce projet à hauteur de 80 %.

Nous remercions chaleureusement de leur présence Monsieur Amrane, président du Département et conseiller régional, Madame Gaucher, vice-présidente au Conseil départemental, Monsieur Darnaud, sénateur, Madame Victory, députée, Monsieur Devimeux, préfet de l'Ardèche, Monsieur Dussopt, ministre, ainsi que les représentants des instances du tennis.



Le Tennis Club a profité de cette belle cérémonie pour fêter ses 50 ans. Cette longévité est la preuve du dévouement de l'ensemble des dirigeants et des bénévoles pour gérer au mieux cette association, forte de plus de 250 adhérents, qui porte haut et fort les couleurs de notre ville ainsi que les valeurs du sport.

Un grand merci à l'ensemble du Tennis Club.

NOUVEAUTÉ AU BORD DU MIALAN : MISE EN PLACE D'UN PARCOURS D'ORIENTATION

Le service des sports de Saint-Péray a lancé l'idée de la mise en place d'un parcours d'orientation sur les bords du Mialan. Cette activité ludique et sportive sur Chavaran nord et sud, compte une vingtaine de balises qui ont été installées par les agents du service « Espaces verts » de la commune.

Les enfants du centre de loisirs, Sac... Ados et l'intervenante, Madame Cluzel avaient décoré de peintures ainsi que de pyrogravures, les fameuses balises, élaborées par un retraité bénévole.

Un beau travail d'équipe intergénérationnel.

Ce parcours fera, à coup sûr, le bonheur de tous les élèves saint-pérollais et des enfants du centre de loisirs communal.



INAUGURATION DE LA MAISON DES VINS ET DU TOURISME

Un nouvel équipement pour promouvoir notre territoire et mettre en avant nos belles appellations, notamment Saint-Péray, Cornas et Saint-Joseph.



C'est en présence du ministre Olivier Dussopt, d'élus départementaux et municipaux, qu'a été inaugurée le 5 mai dernier, la nouvelle Maison des Vins et du Tourisme.



L'établissement, complètement rénové, occupe le rez-de-chaussée de la Maison Badet. Il se décline autour de plusieurs espaces : un pôle d'accueil touristique et une boutique de vente des vins ; un pôle bureau dédié à l'Office du Tourisme, avec un espace de détente pour les salariés ; un espace de dégustation et restauration équipé d'un bar pour des organisations événementielles. Le visiteur peut y découvrir les 48 cuvées des AOC Saint-Péray, AOC Cornas et AOC Saint-Joseph représentées.

La Maison des Vins et du Tourisme s'est dotée d'un outil d'exception, un « distributeur » œnomatic pour offrir aux amateurs la possibilité de déguster (avec modération) une sélection de 8 vins issus des caves de nos vignons partenaires.

La cuisine d'origine a été restructurée pour pouvoir accueillir des ateliers culinaires.

Le bâtiment dispose enfin d'une cave de 120 m², permettant le stockage des vins. L'agréable terrasse extérieure, a été réaménagée pour accueillir des moments festifs et des animations culturelles, musicales.



En un mot, un lieu de convivialité, vitrine du territoire Rhône Crussol, idéalement situé pour promouvoir le savoir-faire viticole ardéchois et accroître l'attractivité touristique.

LA PISCINE DE SAINT-PÉRAY S'EMBELLIT, POUR UN ÉTÉ SPORTIF ET LUDIQUE



Un rafraîchissement s'imposait, pour cet établissement construit en 1969 et géré par la Communauté de communes Rhône Crussol, depuis 2011.

Après la réfection totale des bassins en 2020, c'était au tour de la machinerie (pompes, filtration) d'être remise à neuf cette année. C'est chose faite, avec de conséquents travaux, de sécurisation électrique notamment, lancés par la CCRC pour accueillir les usagers dans les meilleures conditions. Prochaine étape : les travaux d'accessibilité.

Horaires d'ouverture

Du 1^{er} juin au 3 juillet

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 12 h à 14 h et de 17 h à 19 h.
- Mercredi et samedi de 12 h à 19 h.
- Dimanche de 11 h 30 à 19 h.

Du 4 juillet au 4 septembre

- Du lundi au samedi de 12 h à 19 h 30.
- Dimanche de 11 h 30 à 19 h.

N. B. : la piscine sera ouverte jeudi 14 juillet et lundi 15 août.

Au registre des bonnes nouvelles, les tarifs restent les mêmes !



LE PROJET DE TERRITOIRE

Il a pour objectif d'organiser le développement de notre territoire, tout en préservant ses équilibres et ses richesses. **Dans le cadre de son élaboration, les élus municipaux et communautaires de la CCRC ont mené une réflexion de fond, qui s'est concrétisée par l'émergence de quatre grands enjeux consensuels.**



Ces quatre enjeux majeurs donnent les lignes directrices, en découlent des orientations concrètes.

Par exemple :

- préserver la **ressource en eau** ;
- permettre un **accès équitable aux services** ;
- accueillir de nouvelles entreprises mais **favoriser les emplois locaux** ;
- accroître les **coopérations avec les intercommunalités voisines** afin de créer des synergies.

Ce projet s'appuie sur un état des lieux lucide qui a donné corps à un diagnostic et des arbitrages seront nécessaires, mais **il va permettre aux communes de se projeter, d'écrire ensemble un futur commun**, notamment en fonction des ressources budgétaires disponibles.

Aménagements Voïries - Bâtiments

CAMPAGNE DE FAUCHAGE

Chaque printemps, une campagne de nettoyage des fossés est réalisée en partenariat avec la Communauté de Communes Rhône Crussol (CCRC). L'entretien régulier des bords des routes, le fauchage, permettent non seulement de prévenir le risque d'incendie mais aussi de faciliter l'écoulement des eaux pluviales sur les bas-côtés.



RÉFECTION DES CHAUSSÉES

Dans le cadre des compétences « voiries » de la CCRC, un plan pluriannuel de réfection des chaussées de Saint-Péray est mis en place. Cette année, le budget alloué à ces travaux a permis de reprendre le revêtement des routes dans la partie rurale de la commune.



PONT DE TOULAUD

Ainsi que nous l'avions annoncé en novembre 2021, dans le cadre des aménagements des « mobilités douces », la haie située avant le pont sur le Mialan (en venant de Toulaud) a été supprimée. Elle a laissé place à un cheminement piéton et un trottoir pour personne à mobilité réduite (PMR) permet désormais la liaison entre l'arrêt de bus et le pont, tout en permettant de rejoindre les bords du Mialan. Pour finaliser le chantier, l'enrobé a été apposé et un esthétisme brise-vue a même été mis en place.



RÉNOVATION DE LA CHAPELLE DU PRIEURÉ

Préserver de la destruction mais laissée à l'abandon, la chapelle du Prieuré, appartenait à l'association syndicale « Le coteau du Prieuré » jusqu'au 10 novembre 2016. Date à laquelle, le Conseil Municipal de Saint-Péray a délibéré afin d'accepter le don de cette association, à savoir la chapelle ainsi que ses abords immédiats.

Afin de permettre sa rénovation dans le cadre de la préservation du patrimoine, les élus ont validé les travaux de rénovation d'un montant de 100 000 € HT, soutenus par le Département de l'Ardèche et la Région Auvergne-Rhône-Alpes à hauteur de 80 %. Au-delà du don de cet édifice, l'association syndicale du « Coteau du Prieuré » a souhaité participer à cet investissement en faisant un don de 1 000 €. Les travaux qui ont débuté en février devraient s'achever fin juin.

Une fois réhabilitée, ce nouvel espace permettra d'accueillir diverses manifestations, telles que des expositions, les Journées du patrimoine...



NOUVELLE AIRE DE JEUX À SAINT-PÉRAY

La joie des enfants fait plaisir à voir.

Les élus référents « Solidarités et Petite Enfance », en lien avec les assistantes maternelles et les services techniques, avaient constaté qu'un lieu dédié aux tout-petits (jusqu'à 3 ans), clos et sécurisé, était devenu nécessaire.

Le site de Marcale répond à plusieurs critères notamment, son accessibilité (à pied, en vélo, en voiture) et sa proximité du centre-ville.

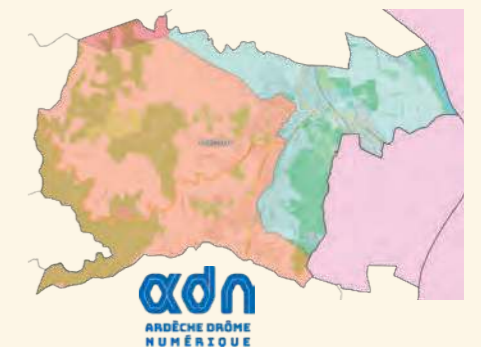
Le choix s'est arrêté sur le projet le plus adapté à cette tranche d'âge, mais aussi en veillant à ce que l'entretien et la maintenance soient les moins chronophages pour les services techniques.



Les enfants ont commencé à en profiter dès le 15 mars.



Après une longue attente, la fibre va enfin arriver à Saint-Péray. Les travaux sont réalisés par Ardèche Drôme Numérique (ADN) et financés à hauteur de 300 € la prise par la CCRC (4 500 prises sont prévues). Sur notre territoire, le déploiement de la fibre va s'opérer en deux étapes matérialisées par les deux zones sur la carte ci-contre. La première « poche », en vert, est en phase de travaux et la commercialisation est prévue pour le début de l'année 2023. La seconde « poche », en rouge, est en phase d'étude avec pour objectif la commercialisation en 2024.



Vous pouvez vous connecter sur le site d'ADN pour connaître le calendrier prévisionnel du déploiement de la fibre à votre adresse : www.ardechedromenumerique.fr/eligibilite. Pour les habitants qui ont des conventions à signer avec ADN pour le passage d'un câble, la pose d'un boîtier ou d'un poteau, nous attirons votre attention sur l'importance de cette formalité car cela peut bloquer plusieurs dizaines d'habitants pour leur raccordement.

LES ÉTAPES CLÉS DU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

• Études

Vérification de l'adresse de chaque logement.
Repérage des réseaux aériens et souterrains existants (téléphoniques et électriques).
Tracés définitifs du futur réseau libre.

• Travaux

Installation des éventuelles armoires de rue.
Déploiement de la fibre en aérien et en souterrain.

• Arrivée des opérateurs

Commercialisation du réseau auprès des opérateurs.
Activation de leurs offres.

• Raccordement possible

Souscription d'une offre auprès d'un des opérateurs présents.
Installation de la fibre dans le logement (pose d'une prise terminale optique).

Économie



L'INCONTOURNABLE MARCHÉ

Tous les mercredis matin, de nombreux Saint-Pérollais mais aussi habitants des communes alentours, se pressent dans les allées de notre marché à la recherche de produits de qualité en privilégiant les circuits courts. Le besoin de consommer local s'est accentué avec la crise sanitaire entraînant un élargissement de l'offre avec, en particulier, de nombreux produits bio. C'est dans ce contexte que, le mercredi 9 mars, la radio France Bleu Drôme Ardèche a posé ses valises à Saint-Péray. Principe de l'émission : les chefs cuisiniers Aurélien Durand, du restaurant « La Ruche », et Kévin Eyraud, de « L'auberge de Crussol », font leur « marché » à la recherche de produits locaux qui les inspirent, ils ne disposent que d'un budget de 30 €. Dès 9 h, les trois chefs ont déambulé sur le marché, puis ils ont rejoint la cuisine éphémère mise à leur disposition par la station. Dernière étape, ils ont dû relever le défi de préparer sur place un menu pour 6 personnes, partageant quelques-uns de leurs secrets de chefs. Pour ce qui est du dessert c'est Julie Haubourdin, cheffe pâtissière renommée, qui était aux manettes.

Cette opération a permis de mettre en avant le savoir-faire local, les circuits courts et la richesse de notre territoire.



MISSIONS DE L'ESPACE ENTREPRISES-EMPLOI

Porté par Nathalie Vossey-Mathon, adjointe au Développement économique, à l'Emploi et à la Formation, et Bernard Guigal, conseiller délégué au Commerce, à l'Artisanat et à l'Industrie, l'Espace Entreprises-Emploi (3E) est l'accueil de proximité dédié aux entreprises locales et aux personnes en recherche d'emploi.

Une aide au recrutement et à la recherche d'emploi

Véritable interface entre les entreprises saint-pérollaises et les personnes en recherche d'emploi, ce service relaye les offres d'emploi de la commune, mettant en relation recruteurs et candidats.

Des « rendez-vous emploi »

Régulièrement, des rencontres sont organisées en mairie entre les acteurs des secteurs qui recrutent et le public. Parmi les plus récentes : un « job dating », en partenariat avec Synergie ainsi qu'une information collective sur les métiers de la gendarmerie ont permis aux participants de trouver des solutions d'emploi. Une autre est prévue sur les métiers d'aide à la personne en partenariat avec l'ADMR Pays de Vernoux Rhône Crussol. Retrouvez les offres d'emploi des entreprises saint-pérollaises, ainsi que les « rendez-vous emploi » planifiés sur le site de la commune, rubrique « Économie ». Pour toute information, ou prise de rendez-vous, n'hésitez pas à contacter **Véronique Eiler**, responsable du service au **04 75 81 77 86** ou par mail : espaceentreprisesemploi@st-peray.com

LA PLATEFORME jaimesaintperay.fr

Lancé officiellement il y a un an, cet outil numérique, proposé par votre collectivité a pour but d'assurer la promotion de nos acteurs économiques, en complément de « l'Annuaire des entreprises ».

Simple d'utilisation et ergonomique, il est accessible à tous, recensant à ce jour plus de 350 entreprises.

Votre entreprise n'est pas encore référencée ?

Contactez l'Espace Entreprises-Emploi au **04 75 81 77 86** ou par mail : espaceentreprisesemploi@st-peray.com qui vous indiquera la marche à suivre.



Éducation - Enfance Jeunesse



GOÛTER MAISON AU CENTRE DE LOISIRS !

Depuis le mois de janvier, le mercredi c'est « goûter maison » au centre de loisirs, une action cofinancée par la Caisse d'Allocations Familiales !

Afin de manger mieux, local et de saison, les apprentis cuisiniers réalisent une recette et vont acheter des fruits bio sur le marché. La confection du goûter, lors des ateliers animés par l'association Zeste, a lieu le matin pour une dégustation l'après-midi.

En lien avec le projet cantines durables, ces goûters sans emballage permettent de sensibiliser les enfants, dès le plus jeune âge, aux enjeux environnementaux.

DES CALCULATRICES POUR LES COLLÉGIENS

En cette fin du mois de juin, pour la deuxième année consécutive, des calculatrices bien utiles pour l'entrée au collège ont été remises à l'ensemble des CM2 de la commune. Le Maire, Jacques Dubay et Céline Hart, adjointe à l'éducation, se sont rendus dans les trois groupes scolaires afin de distribuer près de cent calculatrices aux futurs collégiens. Accompagnés de Lionel Delage, représentant les policiers municipaux, ils leur ont également remis les diplômes de prévention routière, attestant d'une formation théorique et pratique. Les permis « piéton » ont aussi été remis aux élèves de CE2. Chaque classe a ainsi reçu quelques livres pour récompenser sa participation collective à ces projets de prévention. Les écoles sont remerciées pour leur accueil chaleureux et parfois festif. Très bel été et bonnes vacances à tous.



JOURNÉES CITOYENNES AU COLLÈGE DE CRUSSOL

Les journées citoyennes du collège de Crussol, organisées par les élèves du club citoyen ont eu lieu les 14 et 15 avril dernier. Les bacs à compost nouvellement installés ont été mis en service et inaugurés, en présence des représentants de l'établissement, de Marion Bonneau, maître composteur missionnée par la CCRC et des élus locaux.



Objectif : diminuer le volume des poubelles « Ordures Ménagères » en mettant dans le composteur dans un premier temps les épluchures de fruits et légumes générées lors de la préparation des repas et donc protéger notre belle planète !

SAC... ADOS A FÊTÉ SES 30 ANS !

Sac... Ados, le centre de loisirs municipal a fêté de manière extraordinaire son 30^e anniversaire le samedi 11 juin au stade de la Plaine en réunissant beaucoup de monde dans une belle allégresse. Plus de 90 animatrices et animateurs avaient tenu à répondre présents pour marquer ce bel événement. De nombreux enfants passés par le centre de loisirs, d'autres encore présents sont venus également participer en famille à cette magnifique fête. Des retrouvailles, des souvenirs, où chacun y allait de son anecdote, ont scellé cette journée d'amitié. Les enfants ont pu s'adonner sans relâche aux jeux gonflables, au « ventriglisse » ou aux jeux en bois. En soirée après avoir soufflé les 30 bougies du gâteau d'anniversaire, on a eu droit à un somptueux feu d'artifice. La soirée s'est terminée autour du DJ Nicolas, animateur de surcroît, qui a su enflammer la piste de danse.

Chacun s'est donné rendez-vous dans 10 ans pour le 40^e !





COMPOSTER SES DÉCHETS, C'EST FACILE ET UTILE !

Engagée dans le développement durable, la municipalité de Saint-Péray accompagne les habitants dans leur projet de composteur collectif (lotissement, immeuble). Le compostage devenant obligatoire en 2024, les copropriétés peuvent bénéficier d'une aide de la Communauté de Communes pour composter et ainsi diminuer considérablement le volume de leurs ordures ménagères !

Le 30 mai, deux nouveaux sites ont été inaugurés sur la commune, l'un à la résidence « Le clos des Écoliers » (28 logements) et l'autre à la résidence « Beaugard » (18 logements). Toutes deux disposaient d'un espace vert, ce qui a permis l'installation de trois bacs de compostage de 850 litres pour le broyat, l'apport et la maturation ! La formation des utilisateurs a été assurée par Marion Bonneau d'Élan Jardins, mandatée par la CCRC.

Vous souhaitez bénéficier d'un composteur ?

Contactez le service Déchets de la CCRC :
04 75 41 99 19 – dechets@rhone-crussol.fr



DES BREBIS AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ

Très peu connue chez nous jusqu'à présent, la Renouée du Japon est désormais sur le devant de la scène en se classant dans le top 100 des plantes invasives les plus problématiques.

Afin de lutter contre sa propagation, un projet expérimental a été mis en place par la commune de Saint-Péray et le Syndicat Mixte Eyrieux Clair (SMEC), chargé par la Communauté de Communes Rhône Crussol (CCRC) de la gestion des milieux aquatiques. Ce programme s'est donné pour objectif d'entretenir les berges du Mialan par une méthode douce : l'écopâturage. Ainsi, une quarantaine de brebis appartenant à Amandine et Rémy Nodin, y a élu domicile, chargée de pâturer ce secteur pendant tout le mois d'avril.



Ce test a démontré l'intérêt de cette pratique écologique. La commune de Saint-Péray envisage déjà d'étendre l'écopâturage à l'entretien d'autres zones.

SAINT-PÉRAY JOUE LA CARTE DE LA MOBILITÉ

Pour marquer à leur façon la journée mobilité, les élèves des écoles de Saint-Péray ont été invités à se rendre à l'école à vélo, accompagnés de leurs parents, mardi 14 juin et vendredi 17 juin au matin.

Toutes les écoles de la commune ont été sollicitées et plusieurs parcours identifiés, avec des points de ralliements possibles.

En effet, cette action, organisée par la FCPE Saint-Péray, avec l'aide de l'association Yapluka ayant rencontré un grand succès en 2021, il a été décidé de la reconduire cette année, avec le même succès.



Bravo à nos écoliers, petits et grands, et merci à leurs parents pour leur implication !

DU NOUVEAU POUR LIBÉLO

Valence Romans Déplacement (VRD) vient d'améliorer encore les services proposés aux habitants pour les déplacements à vélo.

Location « libre-service »

Le 7 juin dernier, les Saint-Pérollais ont eu le plaisir de voir la deuxième station Libélo installée devant l'office du tourisme après celle de la Maladière (mise en service en 2020).

Sur ces stations, vous pouvez louer un vélo en toute liberté, 7 j./7, 24 h/24 et jusqu'à 24 heures consécutives. Vous avez le choix entre le rose et le bleu selon que vous utiliserez de l'énergie électrique ou musculaire !

VRD réunit 67 communes, dont Saint-Péray. Sur ces 67 communes, 44 stations de ce type sont installées et nous avons la chance d'en avoir deux sur notre commune. Nous pourrions parvenir à en avoir une troisième si les usagers démontrent leur intérêt : en 2021, ce sont 1 700 locations qui ont été effectuées sur la station de la Maladière, et 500 depuis le début de l'année 2022. N'hésitez plus : adhérez à Libélo, plus vous en prenez, plus nous en aurons.

Le nouveau service de location de vélo à assistance

Le Syndicat Mixte Valence-Romans Déplacements a lancé en début de mois son nouveau service public de location de vélos à assistance électrique, « Mon Libélo », afin d'encourager les habitants du territoire à tester ce mode de transport dans leurs trajets du quotidien.

Pour plus d'informations, connectez-vous sur www.vrd-mobilites.fr/velo/



VÉGÉTALISATION DES RUES

Les habitants de deux rues saint-pérollaises ont sollicité la mairie pour entreprendre la végétalisation des abords des rues Jeanne d'Arc et Sœur Dominique.

Après concertation entre tous les habitants du lieu et les élus, les services techniques ont exposé les contraintes techniques à respecter pour préserver les réseaux souterrains, ainsi que les espaces de circulation pour l'accès des véhicules d'entretien. Puis les services municipaux ont mis au point avec les riverains et les élus les lieux de plantation tout en respectant les normes d'accessibilité et en gardant toute la capacité de passage et d'entretien des voiries. Les agents des espaces verts ont apporté leur expertise pour le choix des végétaux suffisamment résistants et correspondant à l'exposition afin que les habitants choisissent les essences. Le service voirie a réalisé les fosses de plantation aux endroits convenus et apporté la terre végétale nécessaire. Les premiers plants offerts par la commune ont été plantés par les habitants. Malgré toutes les contraintes découvertes par les jardiniers-citadins, la collaboration de tous ces acteurs a permis de les contourner et de mettre en œuvre ces beaux projets de verdissement et rafraîchissement de l'espace urbain. Il appartient désormais aux riverains d'arroser, biner, arracher, amender, pailler, rabattre, tailler, bouturer et contempler.

Vous êtes intéressés par cette démarche ? N'hésitez pas à contacter les Services techniques de Saint-Péray.



SOLIDARITÉ UKRAINE

Depuis le début de cette guerre, le 24 février, plus de 3 millions de réfugiés ont quitté l'Ukraine, laissant toute leur vie derrière eux.

Une collecte de produits de première nécessité a été organisée par la commune de Saint-Péray, aidée en cela par des familles franco-ukrainiennes de la région. Vous avez été très nombreux à répondre à leur détresse par un bel élan de solidarité.

Le local municipal, qui centralise les dons de cette action caritative, est situé rue de la Mairie (à gauche de l'Hôtel de ville) et il est ouvert le samedi de 9 h à 12 h. Un grand merci aux agents qui ont pris en charge la logistique. Merci aux Saint-Pérollais qui ont accueilli des familles ukrainiennes et aux nombreuses propositions d'hébergement qui ont été enregistrées.

Soulignons l'implication sans faille du Relais alimentaire et de la Croix-Rouge de Saint-Péray.



20^e ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE AVEC ASSO

Saint-Péray et le Comité de Jumelage ont dignement fêté cet anniversaire en programmant une série d'événements lors d'une « Semaine Italienne » du 31 mars au 2 avril :

- un repas aux saveurs et couleurs italiennes, au Collège de Crussol, et dans les cantines des écoles primaires de Saint-Péray ;
- une passionnante conférence sur Venise animée par Christian Chapus, à la médiathèque ;
- un spectacle Commedia dell'arte, pétillant et drôle par la troupe « Mirandole et compagnie », au CEP ;
- la projection d'une comédie en V.O. sous-titrée, à la médiathèque.



Ces soirées conviviales, ont resserré les liens déjà étroits entre Asso et Saint-Péray.

Une délégation de notre ville jumelle a tenu à prendre part aux festivités. Elle a souligné l'implication de notre commune et apprécié son séjour à Saint-Péray, dont les rues avaient été pavoisées en son honneur, aux couleurs transalpines.



VISITE DE 27 AMIS DE GROSS-UMSTADT



Le Comité de Jumelage de Saint-Péray a eu le plaisir de recevoir pendant trois jours une délégation de notre ville jumelle en Allemagne. Ainsi, 27 amis de Gross-Umstadt, dont le nouveau maire, René Kirch, et Jutta, l'épouse de feu Joachim Ruppert, ont fait le déplacement. Nous avons eu une forte pensée pour Joachim qui aimait tant ces échanges. Le développement durable sous toutes ses facettes (écologique, humaine, sociale) a été le fil rouge de ces trois jours. Ils ont pu découvrir la coopérative Ardelaine de Saint-Pierre-ville, déguster les glaces bio de Terre Adélice, rencontrer les jeunes agriculteurs bio de la plaine, visiter des serres solaires et enfin admirer la nouvelle Maison des Vins et du Tourisme de Saint-Péray. Après un dimanche plus festif, chacun est reparti chez soi en promettant de se revoir bientôt aux fêtes des vins de Saint-Péray et de Gross-Umstadt en septembre prochain.

COOPÉRATION INTERNATIONALE : SAINT-PÉRAY ACCUEILLE MENJEZ

Depuis quelques mois, l'équipe municipale de Saint-Péray s'est rapprochée de Menjez, petite commune du nord du Liban, pour réfléchir conjointement, à la mise en place d'un projet de coopération.

Grâce à une subvention du ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, une délégation d'élus saint-pérollais, s'est rendue au Liban en novembre dernier où elle a été très chaleureusement accueillie.

Saint-Péray a tenu à recevoir comme il se doit une délégation de Menjez du 10 au 17 février avec à sa tête son maire, Georges Youssef. Pour leur permettre de découvrir notre territoire, un programme dense attendait nos invités. Une enrichissante « rencontre-débat » avec les habitants a eu lieu au CEP du Prieuré, lundi 14 février à 19 h.

Il existe de nombreux points communs entre nos deux communes et les potentiels d'échanges sont intéressants, en particulier dans les secteurs de l'agriculture, de l'environnement, du patrimoine ainsi que de l'éducation. Ces pistes feront l'objet d'analyses durant l'année.



SOLEIL ET BONNE HUMEUR AU RENDEZ-VOUS DE LA JOURNÉE INTERGÉNÉRATIONNELLE DU CCAS

Le CCAS de Saint-Péray organisait, jeudi 2 juin, sa traditionnelle journée intergénérationnelle, dans le cadre idyllique du château de Beauregard !

Ces rencontres sont des moments forts qui visent à éveiller et cultiver la citoyenneté de chacun. Le but étant de maintenir et développer les liens sociaux, en impliquant chacun quel que soit son âge.

Ainsi, près de 200 personnes, jeunes et moins jeunes, se sont retrouvées pour les « Olympiades » du CCAS, afin de se mesurer au travers d'une dizaine d'épreuves physiques et intellectuelles, dans un esprit bon enfant.

Ce fut une journée d'échange, de divertissement, de découverte et de partage, ouverte à toutes les générations.

Chacun gardera en tête des images magiques, d'ânés et d'adolescents s'aidant mutuellement, partageant des moments de « compétition » mais aussi et surtout de convivialité.

Un grand merci à tous les participants sans qui cette belle journée n'aurait pu avoir lieu !





MAJORITÉ

Notre équipe reste totalement impliquée et œuvre au quotidien dans le respect de ses engagements.

Travaux de voiries, entretien de nos infrastructures, de nos bâtiments : écoles, EHPAD Malgazon, aires de jeux, plantations au bord du Milalan, végétalisation de rues... autant de réalisations qui contribuent à l'amélioration de notre cadre de vie.

Tous ces investissements ne sont rendus possibles que grâce à la rigueur budgétaire initiée depuis 2014.

Les débuts de la coopération avec la ville de Menjez au Liban, l'activité du Comité de Jumelage à travers la célébration du 20^e anniversaire du jumelage avec Asso, l'accueil de la délégation de Gross-Umstadt, la quinzaine solidaire, la journée intergénérationnelle, le soutien à l'Ukraine, les cérémonies liées au devoir de mémoire, tous ces événements contribuent à renforcer les solidarités, à resserrer les liens.

L'implication et la qualité du travail de l'ensemble des agents municipaux, participent grandement à la mise en place et à la réussite de toutes ces actions.

Grâce au soutien sans faille de nos partenaires institutionnels (État, Région AURA, Département de l'Ardèche), nous serons en mesure de porter encore de beaux projets pour notre commune.

Nous vous souhaitons un très bel été et vous donnons rendez-vous le premier week-end de septembre pour notre traditionnelle Fête des Vins et du jumelage.

OPPOSITION

Éthique et politique

Si ces deux termes riment phonétiquement, dans la pratique c'est une tout autre mélodie et la charte distribuée aux élus en début de mandat a vite été oubliée... Outre les mensonges assumés, les mensonges par omission, on trouve aussi ce que j'appelle « les petits arrangements entre amis ». Ainsi après les mensonges sur le projet Liban, les faits plus que troublants qui ont précédé l'AMI sur la solarisation des toitures des écoles à une entreprise dont Yapluca et certains de ses membres étaient actionnaires, j'ai découvert depuis peu les commodats à travers des décisions municipales prises par Monsieur le Maire. Ainsi, un élu dont c'est le deuxième mandat, profite depuis plusieurs années à travers ces commodats renouvelables annuellement, de parcelles appartenant à la commune : 23000 m² mis à disposition gratuitement pour développer son exploitation... Sans oublier non plus le rapport de la Cour des comptes de la CCRC qui pointe quelques irrégularités.

Contrainte par un nombre de caractères attribués à l'opposition, je vous invite pour plus de détails à vous connecter sur le blog : <https://unfuturpoursaintperay.blogspot.com>

Je vous souhaite de bonnes vacances d'été.

Isabelle Badier

ILS NOUS ONT REJOINTS

• Jessim Abdelhalime	22/02/2022
• Silas, Auguste, Christian André	16/01/2022
• Agathe, Aoki Beal	06/06/2022
• Zayn Benfrih	23/03/2022
• Louis Bernardeau	17/05/2022
• Esra, Kris Collange	17/01/2022
• Imaé, Nathalie, Danielle Coulet	17/05/2022
• Andréana, Feliz de Castro	16/02/2022
• Marceau, Antoine, Jules Durand	30/05/2022
• Léa, Jacqueline-Rose Gavarin	10/06/2022

• Valentin, Benoît, Anthony Laurent Chapuis	20/02/2022
• Clélia, Philomène, Anahit Maillot Jaumier	28/01/2022
• Léo Quiroga	08/04/2022
• Djino, André Roche	01/01/2022
• Noé, Anselme Roux	07/01/2022
• Roxanne, Annick Techer	09/05/2022
• Julia, Flavy Verdier	10/06/2022

ILS SE SONT UNIS

• Jean-Sébastien, Henri, André Baud et Marlène, Fabienne Nicolas	14/05/2022
• Jérémie, Marie, François Dazy et Clémence, Emmanuelle, Patricia Béguin	12/02/2022
• Houssameddine Djebablia et Andréa, Aurélia, Emilie Le Floch	19/03/2022
• Antonio, José Do Aido et Sophie, Cécile Coutarel	04/06/2022
• Mathieu, Charles Donaty et Elodie, Jennifer, Alice Chemin	28/05/2022
• Louis, Hugues, Marie Dufлот et Diane, Maria, Michelle Talaba	16/04/2022
• Geoffrey Durand et Florie, Marinette Allibert	30/04/2022
• Jean Grillo et Nelly, Consuelo Lefèvre	26/03/2022
• Jean-Louis, Michel Laye et Carmela Treno	25/02/2022
• Ludovic, Rémi Lesage et Daniele Enyegue Mbarga	25/06/2022
• Johann, Julien, Henri Malosse et Myriam Haddou	04/06/2022
• Yannick, Jean-Roger Mathan et Marine Gontard	21/05/2022
• François, Jean, Christian Nieuviarts et Marie, Anne, Elisabeth, Thérèse Gassiole	09/04/2022
• Abdallah Souf et Anjelina Nidhoimi	22/01/2022
• Rémi Valette et Manon, Ghislaine Ducos	28/05/2022



ILS NOUS ONT QUITTÉS

• Mohand Melouki	17/11/2021	• Franck, Emile, Michel Gentil	25/04/2022
• Micheline, Odette Banchet	19/04/2022	• Clotilde, Jane Gouis	21/01/2022
• Fabian, Daniel Beaudron	17/03/2022	• Félix, Jean, Joseph Hartmayer	15/05/2022
• Marie, Gisèle Bernard	09/01/2022	• Verena, Alma Imhof	12/06/2022
• Lucienne, Céline, Marie Bertrand	29/05/2022	• Lucette, Jeannine Jaccon	29/03/2022
• Jean-Marie, Edouard Bois	31/01/2022	• René, Eugène, Marin Jamet	25/05/2022
• Marc, Gilbert Caillet	07/04/2022	• Marc Jar	30/01/2022
• Irène, Odette Carrier	15/01/2022	• Maurice, Jean Lacan	23/02/2022
• Mercedes de Jesus Carvas de Sousa	06/06/2022	• Micheline Le Gall	09/04/2022
• Michel, Henri Chapet	08/01/2022	• Paul, Henri, Marie Pailloncy	06/03/2022
• Georgette, Gilberte, Léa Charles	10/05/2022	• Nancy, Joëlle Poelger	01/01/2022
• Violette, Geneviève, Fernande Deschamps	06/06/2022	• David, Lionel Reboul	02/05/2022
• Christine, Françoise Despeysse	15/01/2022	• Marie-Claude Renaud	17/05/2022
• Pierre, Jean, Marie Devun	24/04/2022	• Salvatrice Rome	22/05/2022
• Odette, Gabrielle, Yvonne Didier	26/04/2022	• Marie-Louise Rouveure	15/01/2022
• Jean-François, Marie Ducheix	14/05/2022	• Robert, Raymond, Georges Saive	22/01/2022
• Fernande, Rosine Dupin	27/01/2022	• Odette, Louise, Jeanne Sarrazin	29/03/2022
• Bernard, Roger Dusserre	17/01/2022	• Anne-Marie, Emilienne Serret	03/06/2022
• Christiane, Marie Falcon	11/04/2022	• Suzanne, Marie, Louise Soulier	17/01/2022
• Marc, André Garnier	23/03/2022	• Yvonne, Marie Zannoni	04/03/2022





Jeunesse

SAC... ADOS A 30 ANS !



ALTRAC
SAC ADOS

